



Démarche : DS - Demande d'accès à l'outil Biocovid pour les professionnels de santé libéraux

Organisme : Direction de la Santé

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

[Elément clés du pass sanitaire et tour d'horizon de Biocovid](https://sway.office.com/pU1aiMSw8r9PUZV2?ref=Link)

Démarche de demande d'habilitation auprès de la Direction de la Santé de Polynésie française pour accéder à l'outil Biocovid de saisie des prélèvements et de génération des certificats de test avec QR code.

Cette démarche volontaire et réservée aux professionnels de santé listé dans l'arrêté CM 2190 du 29 Septembre 2021.

Les dossiers déposés seront étudiés par la Direction de la Santé.

Gestion des données personnelles

Vos données personnelles communiquées dans le cadre de cette démarche de demande d'habilitation seront conservées pour une durée de 24 mois afin de, le cas échéant:

- pouvoir vous authentifier pour une perte d'accès et la ré-initialisation des accès
- simplifier la gestion des habilitations à l'outil
- réaliser des contrôles de sécurité sur les accès aux données qui auront été faits par les utilisateurs

Pour de plus amples informations vous pouvez consulter la [notice d'information sur le site de la Direction de la Santé](https://www.service-public.pf/dsp/wp-content/uploads/sites/12/2021/10/Notice-information-bioCovid-DS_2021-09-15.pdf).

Engagements

Consentement

En entreprenant cette démarche volontaire pour obtenir mes accès à la plateforme Biocovid de saisie des prélèvements et de délivrance des certificats de test au format pass sanitaire, je consens à transmettre l'ensemble des données personnelles strictement nécessaires à l'analyse de mon dossier par les agents de la Direction de la Santé, de l'Agence de Régulation de l'Action Sanitaire et Sociale (ARASS) et du Ministère de la Santé en charge de la prévention.

Je m'engage à conserver mes identifiants d'accès confidentiels et ne jamais les communiquer à un tiers.

Cochez la mention applicable

Oui

DS - Demande d'accès à l'outil Biocovid pour les professionnels de santé libéraux

Charte utilisateur Biocovid

Merci de télécharger, parapher et signer la charte utilisateur disponible ici

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Charte utilisateur signée

Charger la copie de votre charte utilisateur paraphée et signé ici

Identité du professionnel

Nom

Prénom

Email professionnel

Votre email professionnel doit obligatoirement être une adresse nominative.

ex: monique.ranou@... ou m.ranou@...

Un email générique (pharmacie-du-quartier@... ou labo.analyse@...) sera systématiquement refusé.

C'est sur cet email que vous recevrez votre identifiant de connexion personnel et confidentiel ainsi que le lien vers le site internet.

Téléphone mobile

Ce numéro doit être un numéro de téléphone portable. C'est sur ce numéro que vous recevrez le mot de passe par SMS.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif identité

Merci de charger ici un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport)

Informations du professionnel

Code postal d'exercice

Précisez le code postal de votre lieu d'exercice

Catégorie professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pharmacien d'officine

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie attestation d'enregistrement à l'ordre

Copie de votre attestation d'enregistrement à votre ordre professionnel ou de votre carte professionnelle en cours de validité.

Données complémentaire pour la création et la gestion de compte

Nom du lieu d'exercice

Préciser la dénomination de votre lieu d'exercice.

ex : Pharmacie Duquartier / Cabinet du Dr Tatau

email du titulaire

Adresse email du titulaire de la structure. Cette adresse email permettra des contrôles réguliers par la Direction de la Santé auprès des titulaires pour s'assurer de la pertinence des habilitations ouvertes.